

Communiqué de presse

Standard & Poor's confirme la note « AA » de la Ville de Lyon

PARIS, le 16 décembre 2011 - Standard & Poor's confirme les notes à long terme « AA » et à court terme « A-1+ » de la Ville de Lyon. La perspective reste positive.

Les notes reflètent le cadre institutionnel « prévisible et équilibré » dans lequel opèrent les villes françaises. Elles reflètent également les bonnes performances budgétaires de la Ville de Lyon, ses marges de manœuvre budgétaires significatives, ainsi que sa gouvernance et sa gestion financière que nous jugeons « positives ». Les notes tiennent également compte de la réduction tendancielle de la capacité d'autofinancement de la Ville essentiellement due à l'atonie de ses recettes et à la montée en puissance de son programme d'investissement, ce qui devrait se traduire par un recours modéré à l'endettement d'ici à la fin du mandat.

La Ville de Lyon affiche une épargne brute élevée qui représentait en moyenne 14,5% de ses recettes de fonctionnement au cours de la période 2009-2010, contre 9,5% en moyenne au cours des deux années précédentes.

Cette amélioration sensible de l'épargne brute s'explique en partie par l'utilisation du levier fiscal et le fort rebond des droits de mutation. Mais il est surtout dû à la stabilisation des dépenses de fonctionnement -- +0,1% en deux ans. Cette performance remarquable résulte de la forte baisse des taux d'intérêt mais aussi des efforts de l'administration pour contrôler la dépense, en ligne avec les objectifs de l'exécutif sans cesse renouvelés depuis 2008, en particulier en ce qui concerne la maîtrise des dépenses de personnel et des subventions.

Grâce à ce fort taux d'épargne, la Ville a pu autofinancer ses investissements et amorcer en 2010 un mouvement de désendettement se traduisant par une réduction de plus de 10% de son encours de dette, soit une baisse de 47 millions d'euros.

En 2011, ce désendettement devrait se poursuivre à la faveur d'investissements demeurant inférieurs à 100 millions d'euros et d'un taux d'épargne brut record qui, d'après nos estimations, pourrait atteindre 16%.

Alors que la Ville aborde la deuxième partie de la mandature, elle pourrait ainsi afficher un profil budgétaire plus favorable que prévu notamment au regard de son niveau d'endettement qui, selon nous, devrait être à fin 2011 de 10% inférieur à nos estimations de l'an dernier.

Cependant, la stabilité fiscale décidée par l'exécutif, associée à la mise en place d'un fonds de péréquation dont nous pensons que Lyon sera contributeur, rend l'évolution des recettes propres de la Ville de plus en plus dépendante de l'évolution du marché immobilier tandis que celle des dotations de l'Etat, qui représentent environ 25% des recettes de fonctionnement de la Ville, est de plus en plus contrainte par l'état des finances publiques. Dans ce contexte, la discipline du management en matière de contrôle des dépenses, largement effective au cours des dernières années, sera encore plus déterminante pour contenir les besoins de financement et la progression de la dette liés à la montée en puissance du programme d'investissement. Ce dernier a, par ailleurs, été abondé et devrait ainsi se monter, dans notre scénario central, à environ 675 millions d'euros sur le mandat (2009-2014).

Au cours de la période 2011-2014, la Ville pourrait maintenir, dans notre scénario central, une épargne brute supérieur à 10% des recettes de fonctionnement jusqu'en 2013 et atterrir à environ 8% en 2014. Selon ce scénario, la Ville afficherait en fin de mandat (2014) un encours de dette légèrement inférieur à 485 millions d'euros pour une capacité de désendettement d'environ 10 années

d'épargne brute --en ligne avec l'objectif affiché en début de mandat. Le taux d'endettement pourrait alors atteindre 78% contre 57% attendu à fin 2011.

En outre, la suppression de la taxe professionnelle n'a pas affecté le levier fiscal des villes en comparaison des autres niveaux de collectivités. La Ville de Lyon dispose donc toujours d'importantes marges de manœuvre budgétaires tant sur ses recettes que sur ses dépenses. Cependant, la volonté de ne pas les utiliser les rend pour le moment largement théoriques, qu'il s'agisse du levier fiscal (déjà activé en 2009) ou d'un nouveau partage entre la Ville et la Communauté urbaine des coûts de fonctionnement d'équipements à vocation d'agglomération.

Liquidité

La Ville de Lyon fonctionne depuis plus de vingt ans en trésorerie zéro. Cette pratique qui vise à minimiser les soldes quotidiens de trésorerie des collectivités est née de l'obligation qui leur est faite de déposer quotidiennement leurs avoirs au Trésor public et ce, sans rémunération. Pour ce faire, la Ville dispose d'une ligne de trésorerie d'un montant maximal de 50 millions d'euros, d'un programme de billets de trésorerie s'élevant à 150 millions d'euros et de 12 contrats revolving (CLTR) dotés d'une limite maximale de tirage de 58 millions d'euros, lui permettant ainsi d'optimiser sa gestion de trésorerie et de limiter les risques de contrepartie et de refinancement.

Sur les 11 premiers mois de l'année, les tirages moyens disponibles sur lignes de trésorerie et plus marginalement sur CLTR, couvraient environ 6 fois les échéances de dette court-terme (billets de trésorerie) et long-terme attendus pour 2012. De plus, les échéances de billets de trésorerie étant calées sur l'encaissement du 1/12ème de fiscalité et de dotation (environ 33 millions d'euros), elles ont été honorées jusqu'à présent sans difficulté.

Standard & Poor's s'attend à ce que la Ville maintienne un taux élevé de couverture de ses obligations financières au cours des 12 prochains mois grâce au renouvellement partiel de ses lignes de trésorerie et au maintien d'un volant important de lignes revolving.

Toutefois, à l'instar de l'ensemble des collectivités françaises, Lyon devrait voir son accès au financement long terme plus difficile en 2012 du fait des mutations profondes des modes de financement des collectivités locales françaises.

Perspective : Positive

Dans notre scénario central, nous nous attendons à ce que l'épargne brute et la capacité de désendettement de la Ville se détériorent tout en restant à un bon niveau. La perspective positive reflète toutefois la probabilité que Lyon enregistre une capacité de désendettement meilleure que prévue à la fin du mandat en 2014 sous la contrainte de deux hypothèses :

- une enveloppe d'investissement se maintenant en réalisation à environ 650 millions d'euros sur le mandat ; et
- la capacité de la Ville à absorber l'impact négatif de la mise en place du fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC), du fléchissement des dotations de l'Etat et de la baisse probable des droits de mutation.

Si la probabilité que la Ville affiche en 2014 une capacité de désendettement structurellement comprise entre 6 et 8 années d'épargne brute venait à être confortée au cours des douze prochains mois, et si l'accès au financement long terme de la Ville s'avérait sécurisé, nous pourrions revoir notre appréciation de la gouvernance et de la gestion financière de la Ville à la hausse et la note pourrait ainsi être relevée.

Dans le cas contraire, la perspective serait revue à stable.

Contact presse

Violaine Grimprel, Paris + 33 (0)1 44 20 67 23
violaine_grimprel@standardandpoors.com

Contacts analytiques

Bertrand de Dianous, Paris
Christophe Doré, Paris